



La politique canadienne en Afrique

Relations multiformes du Canada avec l'Afrique

Discours du ministre d'Etat (Relations extérieures), M. Pierre de Bané, devant l'Institut canadien des affaires africaines, Montréal, le 23 février 1982

NOS relations avec l'Afrique constituent un élément important de notre politique étrangère. On ne doit pas s'en étonner quand on pense que le Canada a des relations diplomatiques avec plus de 140 pays, et que le tiers de ces pays sont des pays africains. Cette question de nombre, bien sûr, ne suffit pas à expliquer le grand dynamisme de nos relations avec l'Afrique. Le fait est que pour des raisons que je tâcherai d'expliquer, les programmes canadiens qui touchent le continent africain sont en pleine expansion, et que le gouvernement canadien a à cœur d'activer davantage le rythme de cette expansion.

A témoin de cette expansion et de la vitalité de nos relations, je voudrais mentionner, en passant, que le Canada a aujourd'hui, en Afrique, un réseau de 20 missions diplomatiques, accréditées dans tous les Etats indépendants du continent. Et comme les relations ne sont pas à sens unique, le Canada accueille, à Ottawa, 28 ambassades et hauts-commissariats africains, en plus de 28 bureaux consulaires disséminés à travers le pays.

Historique des relations canado-africaines

Pour bien comprendre ce phénomène et apprécier l'évolution rapide des relations canado-africaines, il est bon de faire un petit tour en arrière et de commencer par le commencement. La présence canadienne en Afrique date du début du siècle. Dès cette époque, un grand nombre de missionnaires canadiens ont choisi ce continent pour y accomplir leur œuvre humanitaire. Plusieurs milliers de missionnaires ont

ainsi servi en Afrique au cours des décennies, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. Ils ont fondé des écoles, des collèges qui ont contribué à la formation des élites africaines. Ils ont été les avant-coureurs de nos relations aujourd'hui si diversifiées, et les premiers témoins, chez nous, de la réalité africaine. Leurs actions et leurs récits ont mis en valeur les fortes affinités qui ont toujours existé entre l'Afrique et le Canada.

En marge de l'action des missionnaires, les milieux d'affaires canadiens s'intéressaient également à l'Afrique. Par exemple, la société Alcan a commencé à travailler en Guinée alors que ce pays était encore une colonie française, et nous avons ouvert un bureau commercial à l'ancienne Léopoldville en 1947.

A mesure que les pays africains sont devenus des Etats indépendants, le Canada leur a accordé sa reconnaissance diplomatique, à commencer par le Ghana en 1957. Ce fut ensuite le cas d'autres pays membres du Commonwealth, puis des anciennes colonies françaises et belges. Avec l'apparition d'un grand nombre de nouveaux Etats africains dont la langue officielle était le français, la composante francophone a commencé à jouer un rôle croissant dans notre politique étrangère, en parallèle avec la composante Commonwealth. C'est en effet à cette époque que le fait français a connu au Canada une période de renaissance, et notre désir d'ouverture sur le monde s'est traduit par un grand intérêt à l'endroit de l'Afrique. Le Canada a donc commencé à établir en Afrique un réseau d'ambassades et de hauts-commissariats, et à accueillir des missions diplomatiques africaines. Ces

nouveaux liens politiques ont servi à chapeauter et à stimuler des échanges qui avaient déjà commencé à se manifester depuis des décennies sur la base de nos affinités naturelles.

Les objectifs de la politique étrangère canadienne en Afrique

Premièrement, nous voulons contribuer efficacement, dans un souci de justice sociale, au développement des pays africains, particulièrement les plus démunis. L'ampleur des efforts que nous consacrons dans ce domaine témoigne de notre sérieux et de notre bonne volonté en la matière.

Deuxièmement, nous tenons à manifester notre identité nationale sur la scène mondiale, et particulièrement en Afrique, en développant et en resserrant nos liens avec les pays francophones aussi bien qu'avec les pays membres du Commonwealth.

Troisièmement, nous désirons établir avec les pays africains des liens économiques durables, au bénéfice des deux parties. Nous avons une grande confiance dans le développement de l'Afrique, ce continent doté d'un énorme potentiel, et nous savons que l'aide devra de plus en plus faire place à l'établissement de relations commerciales fructueuses, ce qui est en partie le sens du dialogue Nord-Sud.

Quatrièmement, nous voulons contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en Afrique, comme nous l'avons fait à l'ex-Congo, au Zimbabwe, en Ouganda et maintenant en Namibie. Il va de soi que nous voulons aussi éviter de nous ingérer dans les affaires internes des pays et que nous